



LISEC

BILAN D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS	8
1)	Les admissions et les sorties/orientations	8
2)	L'activité 2019.....	9
3)	Les modalités d'accueils mises en œuvre.....	9
4)	Les projets marquants et les partenariats.....	11
III.	LES INDICATEURS 2019.....	12
1)	Les indicateurs médico-sociaux	12
2)	Les indicateurs ANAP	13
IV.	CONCLUSION	15

I. INTRODUCTION

Le contexte associatif 2019

De janvier à septembre 2019, une direction partagée entre Madame Groyer, Directrice Générale titulaire du poste, (à temps partiel puis en arrêt de travail), et Monsieur Legoas, Directeur Général de transition, a permis d'assurer la conduite du projet associatif et de garantir la qualité de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Durant l'été 2019, une réorganisation fonctionnelle des établissements et services de l'ARRIA a été pensée dans le cadre d'une organisation expérimentale. Cette expérimentation a pour objectif :

- une meilleure lisibilité de l'organisation de nos établissements et services auprès de nos partenaires et financeurs ;
- une cohérence au sein des pôles, ancrés dans une logique de parcours.

En ce sens, l'association ARRIA s'est organisée, pour cette année scolaire 2019-2020, en deux pôles :

- le pôle DiME (Dispositifs Médico-Educatifs) composé du SESSAD TDI-TSA (à la fois le SESSAD Fil d'Avenir, qui accompagne les enfants et jeunes de 0 à 14 ans, que le SESSAD Pro'Fil d'Avenir, qui accompagne les jeunes de 14 à 20 ans) ; de l'IME Hors les Murs, implanté au sein du Collège Le Grand Beauregard depuis 2010.

- le pôle DITEP (Dispositif ITEP) composé d'un SESSAD ITEP (qui accompagne les enfants et jeunes de 3 à 20 ans), de deux ITEP (Les Perrines de 5 à 18 ans ; le Cardo de 12 à 15 ans), un LISEC (de 15 à 20 ans), trois CASIM de 6 à 16 ans et un CAFS de 5 à 18 ans (rattaché fonctionnellement au pôle DITEP mais mutualisable avec le pôle DIME).

Cette organisation expérimentale fera l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire 2020.

Suite au départ en retraite du Directeur Général de transition, le Conseil d'Administration d'ARRIA a décidé du recrutement de Monsieur Payrault qui a pris ses fonctions de Directeur Général le 12 novembre 2019. L'une des missions principales confiée au Directeur Général est d'investiguer l'éventualité d'un rapprochement entre ARRIA et une autre association (qui reste à déterminer). La réflexion des administrateurs et des cadres de direction sur cette éventualité n'est pas nouvelle mais le contexte politique du secteur médico-social, l'émergence de nouveaux besoins chez les jeunes accompagnés et leur famille, les contraintes administratives et financières portant sur les structures de petite ou moyenne taille sont devenus des enjeux majeurs pour la qualité, la pérennité et le développement de notre association.

Quelques évènements de l'année 2019

- En mars, une grande journée associative sur le thème des médiations a réuni l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'Association ARRIA. Cette journée s'est complétée par l'intervention de Mr Joseph Rouzel. L'ensemble des participants a été très satisfait de cette possibilité de se rencontrer, mieux se connaître et échanger sur les modalités des différents établissements et services de l'association ARRIA.

LISEC 5, rue du Printemps - 44700 ORVAULT ☎ 02 40 40 77 77 📠 02 40 40 07 17 Courriel : secretariat.cardo@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- En juin, le renouvellement des instances représentatives du personnel s'est déroulé de manière tout à fait satisfaisante dans le respect de la nouvelle réglementation relative au Conseil Social et Economique. Les élus, faisant partie des différents établissements et services d'ARRIA, garantissent une représentation large des personnels de l'association. Un CSSCT a été également constitué dans une volonté de mettre l'accent sur les conditions de travail.
- En septembre :
 - Départ de Mme Sadoun-Verchère, directrice du pôle Perrines (ancienne appellation)
 - Attribution, dans le cadre de l'organisation expérimentale, d'une première mission de direction du pôle DiME et d'une seconde de cadre technique à Mme Elina Martins ;
- Tout au long de l'année 2019, l'ensemble de l'équipe d'encadrement a participé ensemble à un groupe de travail et de réflexion sur le « management partagé », animé par Mr François Lambert (Société « Hommes, Capital et Développement »)

L'activité RH, soumise aux changements des obligations réglementaires reste en tension quasi permanente. Ainsi, 2019 a été l'année de la mise en place de l'EPRD avec un nouveau logiciel de prévision budgétaire : Normalise. Cette évolution de logiciel a occasionné de nombreux réglages et allers-retours avec la société dans l'objectif d'avoir un rendu clair, objectif et fiable de la situation associative. L'EPRD a finalement pu être déposé, grâce à la compréhension de l'ARS des difficultés rencontrées, début octobre.

4

La dynamique partenariale

ARRIA développe de nombreux partenariats destinés à répondre aux besoins multiples des jeunes accompagnés. Dans ce sens, l'association crée sans cesse de nouvelles réponses, crée des passerelles entre ses dispositifs propres, entretient des liens étroits avec les structures spécialisées et de droit commun. La notion de parcours est centrale dans l'ensemble des projets à ARRIA.

Cette vision est partagée par les partenaires du GIAC qui se sont appropriés les notions de transformation de l'offre et de désinstitutionalisation pour les traduire dans la perspective « d'instituer autrement »

En 2019, une étude et des négociations engagées dans le cadre du GIAC concernant l'amélioration de la complémentaire santé, a abouti au choix d'un nouveau prestataire auquel l'ensemble des membres du GIAC ont adhéré.

L'Education Nationale, partenaire historique avec lequel nous gérons 6 dispositifs communs et de nombreux partenariats pour les scolarisations individuelles, demeure un partenaire incontournable pour tisser des parcours adaptés aux besoins des jeunes et aux attentes de leurs parents. Leur efficacité repose sur une coordination intense et des besoins constants d'ajustements entre deux cultures très différentes.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de nos collaborations avec **l'Aide Sociale à l'Enfance** avec la poursuite des rencontres d'évaluation de la charte d'engagements réciproques. Ce

LISEC 5, rue du Printemps - 44700 ORVAULT ☎ 02 40 40 77 77 📠 02 40 40 07 17 Courriel : secretariat.cardo@arria.asso.fr

travail nous a permis d'améliorer l'acculturation et la prise en compte, par chacun, des contraintes de l'autre. Il nous a permis également de rejoindre un groupe de travail ARS-ASE, en tant que représentant du secteur médico-social, visant à initier le développement d'actions de soutien médico-social aux structures ASE et PE qui accueillent des jeunes ayant une reconnaissance de handicap. Enfin, cette collaboration avec l'ASE nous a permis d'être force de proposition et de déposer en décembre 2018, un projet de « soutien des Assistants familiaux ASE qui accueillent des enfants en situation de handicap par un plateau technique médico-social » et un projet « séjours de répit » pour des jeunes de l'ASE. Ce projet sera de nouveau présenté au cours de l'année 2020.

Enfin, toujours désireux d'améliorer nos relations avec le secteur sanitaire, nous avons rejoint le groupe de travail mis en place par l'ARS pour accompagner la réorganisation de **la pédopsychiatrie** et développer les relations partenariales ; Nous attendons de ce travail qu'il facilite la collaboration dont nous avons souvent besoin pour mieux répondre aux besoins des jeunes que nous accueillons.

Le contexte du Pôle Dispositif ITEP

La réorganisation associative :

En septembre 2019, l'association ARRIA s'est organisée en deux pôles différents : un pôle Dispositif Médico-Educatif (DiME) et un pôle Dispositif ITEP (DITEP)

Le DITEP regroupe 6 établissements et services : ITEP ARRIA Les Perrines, ITEP ARRIA Le CARDO, le LISEC ITEP ARRIA, Le SESSAD ITEP ARRIA, le CASIM ARRIA, le CAFS ARRIA

Le fonctionnement en DITEP au sein d'un même pôle doit permettre davantage de cohérence des parcours des jeunes accueillis, de faciliter et rendre plus fluide les changements de modalités d'accueil en lien étroit avec les besoins des jeunes et des familles.

Ce fonctionnement affiché dans un seul pôle rend plus lisible et visible le fonctionnement à ARRIA, pour les parents et les partenaires.

Les projets d'établissements et de services vont être actualisés à partir de septembre 2020, après l'écriture du projet de dispositif engagé dès janvier 2020. Y participent des représentants des professionnels des différents établissements et service, ainsi que des représentants de parents des chaque établissements et services du Dispositif.

Les équipes de chaque établissements et service sont toujours aussi mobilisées autour l'accompagnement des jeunes. Elles sont associées au fonctionnement de leur structure et leur avis est sollicité sur les questions concernant le Dispositif et l'association.

Les engagements partenariaux au niveau du DITEP:

Arria est adhérent à l'**AIRE**, association nationale des ITEP et de leurs réseaux. Le directeur participe aux réunions régionales et les chefs de service, aux réunions des cadres intermédiaires, le Récodil.

Arria, par ses cadres du DITEP, participe à des commissions de travail avec le secteur de la **pédopsychiatrie**, dans le cadre du Plan d'Action de la Pédopsychiatrie, de la mise en place de place d'hospitalisation pour des jeune des DITEP...

Le CAFS est représenté aux réunions de l'**Intercafs** Pays de la Loire. Les directeurs et chefs de services se réunissent tous les trimestres sur des sujets de fonctionnement des CAFS. C'est à partir de ces réunions qu'ont été organisées deux journées régionales Intercafs. Les éducateurs coordinateurs des CAFS se rencontrent également régulièrement, notamment pour des analyses de la pratique en commun.

Les liens avec l'**Education Nationale** se renforcent d'année en année, autour de projet de partenariat nouveau (Classe Soutien et Ressource avec le Collège Rutigliano) et du maintien des projets déjà en œuvre (Ulis du collège Gutenberg, UEE de l'école Champenois).

Les projets pour les jeunes que nous accueillons sont tournés à la fois vers le soin et l'inclusion. De fait, nos liens avec les écoles, les collèges, les lycées, les organismes de formation, s'étoffent pour soutenir les scolarisations, soutenir les enseignants.

Plusieurs fois dans l'année, des professionnels du DITEP interviennent dans la formation des personnels de l'Education Nationale, auprès des directeurs en formation, des AESH, les enseignants en formation CAPPEI...pour informer sur les particularités des jeunes que nous accueillons et de la manière de les

accompagner. De même, tous les ans, nous participons à des réunions au sein des écoles et collèges avec qui nous travaillons (collège Gutenberg avec qui nous gérons une Ulis, par exemple).

Le DITEP réfléchit à l'accompagnement des très jeunes enfants, à partir du projet « Petite Cabane ». Depuis 4 ans, le partenariat avec le maire d'Orvault se poursuit dans une grande confiance. Les liens avec les partenaires petite-enfance du territoire se développent (PMI, crèches).

Le contexte du LISEC :

Cette année a été marquée par le départ de trois professionnels. Deux éducatrices à 0,50 ETP ont saisi l'opportunité d'ouverture de postes en interne en mai et septembre. Le cuisinier est parti pour un autre projet professionnel.

L'enseignante a été en congé maternité au cours du dernier trimestre de l'année, et a été remplacée par un enseignant.

Un poste éducatif à mi-temps, en CDD sur l'année scolaire, a été créé pour renforcer l'équipe éducative.

Un recrutement de chargé de mission chef de service à 0,50 ETP, pour un renfort, a été fait à partir d'octobre pour une durée d'une année scolaire. Aurélie Leduc a pris ses fonctions mi-octobre 2019.

Une éducatrice spécialisée a été recrutée à temps plein pour remplacer les deux professionnelles à 0,50 ETP. Aurélie Lebihan a pris ses fonctions à la rentrée 2019. Cette professionnelle était auparavant au SESSAD ITEP depuis plusieurs années et connaît donc bien les valeurs de l'association et le public que nous accueillons.

Un nouveau cuisinier a été recruté : Florian Bergeot. Il confectionne entre 40 et 50 repas par jour accompagné, selon leurs capacités, d'un ou deux jeunes.

Ces mouvements ont légitimement amené une période d'instabilité.

Nous déplorons toujours le manque de psychiatre sur notre service. Nous devons déployer notre travail vers les services de psychiatrie mais non sans mal pour tenter d'obtenir du soin pour des jeunes avec des problématiques parfois sévères, qui n'ont plus l'âge de la pédopsychiatrie mais qui ne sont pas majeurs, et ainsi rarement accueillis par la psychiatrie adulte.

Nous avons bien souvent peu de relais dans l'accompagnement de ces jeunes et leur famille. Plusieurs raisons à cela : la fin de l'obligation scolaire à 16 ans, les passages de la psychiatrie enfant à adulte qui ne se font pas et les mesures de protection de l'enfance qui s'arrêtent à 18 ans quand les jeunes sont dans des situations très complexes.

II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

1) Les admissions et les sorties/orientations

Au cours de l'année 2019 nous avons eu quatre sorties et avons fait deux admissions.

ADMISSIONS

	Né(e) le	Date admission	Garçon/Fille	A la date du :	Age	Provenance
1	09/09/2004	02/09/2019	F	31/12/2019	15ans	ITEP Le Cardo ARRIA
2	18/10/2004	02/09/2019	G	31/12/2019	15ans	ITEP Le Cardo ARRIA

ORIENTATIONS

	Né(e) le	Age	Garçon/fille	A la date du :	Orientation vers :
1	16/06/2002	17 ans	G	31/12/2019	domicile
2	16/04/2002	17 ans	G	31/12/2019	errance
3	03/04/2000	19 ans	G	31/12/2019	Obtention du CAP et recherche emploi, domicile
4	29/05/2000	19 ans	G	31/12/2019	Institut thérapeutique Pin en Mauges

Des sorties du LISEC qui n'ont pas été toutes à la hauteur de nos espérances mais qui reflètent la complexité des jeunes que nous accueillons. Pour autant, pour chaque sortant une solution a été construite.

Deux des « sorties » ont été prononcées à la fin de l'année scolaire en lien avec l'absence prolongée de ces jeunes : un en fugue depuis plusieurs mois que nous espérons pouvoir raccrocher car il venait faire des visites furtives dans le service et un autre, admis à la suite d'une saisine RAPT, qui ne parvenait pas à sortir du domicile parental.

Pour l'équipe, ce type de départ est source de questionnements, voire d'inquiétudes quand on connaît la situation complexe dans laquelle sont les jeunes. Cela l'est d'autant plus lorsque que le LISEC est le seul établissement présent auprès des jeunes.

Au cours de l'année 2019, **19 jeunes**, grands adolescents et jeunes adultes, ont été accompagnés au LISEC. A la fin 2019, nous en accueillions quinze.

2) L'activité 2019

Effectif du LISEC au cours de l'année 2019

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
186	126	194	115	155	160	115	0	187	157	149	129

Le temps de présence de jeunes accueillis dans ce dispositif récent est en progression constante.

Malgré tout, l'instabilité de ces grands adolescents et jeunes adultes, leur difficulté à rentrer dans un collectif et à accepter les apprentissages classiques, l'importance de leurs troubles psychiques, leur problématique de rupture sociale, rend très ténu le lien que nous entretenons avec eux.

Cela nous oblige à beaucoup de souplesse et de réactivité avec eux, mais aussi à construire des liens fréquents avec les nombreux partenaires qui sont concernés par leur situation.

9

3) Les modalités d'accueils mises en œuvre

Les jeunes aux difficultés complexes que nous accueillons ont besoin d'un cadre « non persécutant », c'est-à-dire ni trop rigide, ni coercitif.

Cependant, il leur faut un cadre auquel se confronter pour intégrer les limites, les codes sociaux mais aussi pour se sentir soutenus, rassurés, entourés. Ils s'y confrontent parfois durement, pour eux-mêmes également pour les professionnels mais nous nous devons de maintenir des exigences pour répondre aux objectifs de travail du LISEC pour ces jeunes. Rappelons que certains d'entre eux n'ont pas tenu dans des ITEP « classiques » ou très difficilement ou encore n'ont pu être accompagnés que dans le secteur de la psychiatrie qui continue, ou pas, le travail avec nous.

Les jeunes avancent et nous suivons leur rythme, il nous semble que c'est la clé d'un accompagnement « réussi » : c'est-à-dire **proposer des espaces d'expérimentation (professionnelle, sociale, pédagogique)**, leur permettre de s'ancrer quelque part alors qu'ils sont dans des processus de rupture depuis de longs mois ou plusieurs années, les aider à se construire un projet, quel qu'il soit. L'important consiste à leur ouvrir des perspectives positives qui viendront rompre avec l'image négative qu'ils ont d'eux-mêmes et avec leur histoire.

Un accompagnement « réussi » c'est également les faire cheminer sur leurs difficultés afin qu'ils puissent les mettre au travail. Cela passe par des démarches, des actions qui les confrontent à la réalité et mettent parfois à mal leur projet mais c'est justement le travail du LISEC que de les accompagner et les aider à rebondir en prenant en compte cette réalité. Cela nécessite une équipe réactive et inventive pour que les jeunes restent dans une dynamique et ne se referment pas, « n'explorent » pas ou ne rompent pas lorsqu'ils rencontrent une difficulté. Le maintien du lien est inhérent au travail du LISEC.

Aussi, l'accueil au LISEC est toujours particulièrement personnalisé et se construit, s'adapte en fonction de chaque jeune, de son évolution et de sa situation. Il n'existe pas de modalité-type, nous inventons avec l'équipe ce qui peut nous sembler le plus adapté à chaque jeune. Cela demande à l'équipe une grande capacité d'adaptation.

Autour de la cuisine, du pédagogique, des ateliers à visée artistique et de l'accompagnement au projet du jeune, différents types de prises en charge sont possibles :

- Des jeunes peuvent venir chaque matinée, quand d'autres ne seront en capacité de venir qu'à un rendez-vous éducatif ou un temps pédagogique ou deux temps de cuisine par semaine.
- Nous travaillons également sur l'axe des stages en milieu ordinaire ou en milieu protégé tout en garantissant, autant que faire se peut, des conditions d'accueil compatibles avec les jeunes que nous accueillons. Certains stages ont été accompagnés physiquement par un professionnel qui est resté avec le jeune sur le terrain d'accueil (la première journée pour aider à faire le lien).
- Le travail thérapeutique individuel est toujours proposé, en priorité pour les jeunes non pris en charge à l'extérieur, car tous les jeunes ne peuvent pas en bénéficier. Le groupe de parole thérapeutique continue de fonctionner avec la psychologue et l'éducatrice. Cela permet à ceux qui n'ont pas de soutien thérapeutique individuel de s'appuyer sur le groupe pour aborder ou entendre ce qui peut leur faire problème.
- Le travail de lien avec les lycées se poursuit pour soutenir les scolarités partagées, mais elles sont très peu nombreuses au LISEC. Effectivement la tranche d'âge correspond aussi à la fin de l'obligation scolaire d'une part, et pour beaucoup de jeunes qui arrivent au LISEC, cela fait déjà plusieurs années qu'ils ne sont plus dans une scolarité. Sur l'année 2019, nous avons eu six jeunes en scolarité partagée sur 19. Cependant cela n'empêche pas le travail pédagogique au sein du service. Cette année une jeune a obtenu son DNB. Fin 2019, 4 jeunes sont scolarisés en collège ou lycée professionnel.
- Les entretiens majorité : ils sont réalisés par le directeur avec le coordinateur de projet des jeunes, environ 6 mois avant leurs 18 ans. Au cours de cet entretien avec les parents et le jeune, les questions de responsabilité civile, contractuelle et pénale sont abordées. Différents sujets y sont évoqués : droit de vote, sécurité sociale, contrat, compte en banque, assurance, permis de conduire, conséquences de ses infractions vis-à-vis de la loi, etc. Cette année 2019, quatre entretiens majorité ont été réalisés.

Les situations complexes

LISEC 5, rue du Printemps - 44700 ORVAULT ☎ 02 40 40 77 77 📠 02 40 40 07 17 Courriel : secretariat.cardo@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.
13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Nous accueillons également des situations très complexes sans être passées par le dispositif RAPT, mais en étant sollicité souvent par des CMP ou la psychiatrie qui connaissent notre façon de travailler.

4) Les projets marquants et les partenariats

- **Les JIP**, Journées d'Insertion Professionnelle, sont toujours riches et nécessitent un travail en amont important de la part des éducateurs : **participation à chantier d'insertion, visites d'entreprises adaptées et/ou ordinaires, de centres de formation, rencontres avec des artisans, bénévolat.**
- L'appartement du LISEC qui permet aux jeunes d'expérimenter la vie de manière autonome (s'occuper, faire des repas, ses courses, organiser ses journées, entre activités scolaires et activités de loisir). **Vingt-neuf séjours d'une semaine** ont été effectués sur l'année 2019. **Six jeunes en ont bénéficié : cinq jeunes accompagnés par le LISEC et un jeune accompagné par le SESSAD ITEP.**
- Un séjour de 3 jours a eu lieu en juillet 2019 dans le Golfe du Morbihan.
- Le **partenariat avec la maison de retraite d'Orvault** continue sur chaque période de JIP autour d'un après-midi jeux de société et goûter. Sur la période estivale c'est un déjeuner qu'il partage avec des préparations culinaires confectionnées par les jeunes (salades, desserts)
- Le **partenariat avec le centre équestre du tillay** se poursuit une demi-journée par semaine.
- **L'intervention d'un photographe professionnel** sur le thème du portrait a permis aux jeunes de travailler sur la question de l'image. Les portraits ont été exposés les premières semaines de la rentrée scolaire.
- **Participation au concours du festival de la BD d'Angoulême** pour la première année. Les jeunes ont réalisé deux planches et ont obtenu la 2^{ème} dans leur catégorie.

III. LES INDICATEURS 2019

1) Les indicateurs médico-sociaux

INDICATEURS 2019		
2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	19
1	Nb de jeunes en dérogation	
	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12	15
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	3
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	1
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	11
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	
21	Nombre de sorties	4
16	Nb de sorties par décès	
17	Nb de sorties par hospitalisation	1
18	Nb de sorties par retour au domicile	2
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS	
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	1
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	10
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	5
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	5
	Nb de fiches incident rédigées :	
	maltraitance	
	violen	6
	fugue	
	médicaments	

2) Les indicateurs ANAP

INDICATEURS ANAP 2019

	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	19
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	15
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	28
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement)	1673
24	Nb de journées financées	1645
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	2
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	11
	Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12	
	Déficiences intellectuelles :	
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	
	Autisme et autres TED :	
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	
	Troubles psychiques :	
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	15
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	
	Troubles du langage et des apprentissages :	
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	
	Déficiences auditives :	
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
	Déficiences visuelles :	
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
	Déficiences motrices :	
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
	Déficiences métaboliques :	
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
	Cérébro-lésions :	
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	
	Polyhandicap :	
63	Nb de personnes polyhandicapées	

13

Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	15
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	
<u>Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12</u>		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	2
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	13
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	2460
89	Nb de sorties définitives dans l'année	4
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	3
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	1
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	11
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absent au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	15

14

IV. CONCLUSION

Le LISEC est toujours caractérisé par son **inventivité, sa réactivité et sa souplesse** dans ses accompagnements et modes d'intervention.

L'appartement est désormais un outil supplémentaire à notre palette pour travailler avec les jeunes vers l'autonomie attendue pour vivre seul dans un logement. Il permet d'évaluer leurs capacités à se projeter ou pas. En effet, les jeunes sont de plus en plus nombreux à faire leur demande. Certains ont déjà effectué plusieurs séjours et il y a une réelle évolution dans leur autonomie.

Un premier bilan a été effectué en fin d'année et a confirmé l'intérêt et l'utilité de ce nouveau dispositif pour les jeunes mais également leur famille, qui souvent s'inquiète pour l'avenir de leur enfant quant à leur capacité ou non à vivre de manière indépendante.

Le travail au LISEC, au-delà de l'accueil du jeune, c'est également tout le **travail de partenariat** pour préparer les Journées d'Insertion Professionnelle, trouver des stages, des lieux de formation, travailler les relais autant que faire se peut.

Nous avons également de nombreuses rencontres avec les principaux partenaires : psychiatrie, protection de l'enfance, éducation nationale... Au cours de l'année 2019, nous avons eu de nombreuses concertations avec les services de ces secteurs, sans compter les nombreux échanges téléphoniques. En effet, si le LISEC fait preuve de beaucoup de souplesse, il continue de faire un travail sur mesure pour chaque jeune, cela nécessite beaucoup de coordination.

Nous accueillons **des jeunes avec des pathologies lourdes**, pour certains, qui ont non seulement des retentissements sur le travail de l'équipe mais également sur les autres jeunes. Nous souhaitons pouvoir continuer à accueillir ces situations complexes mais devons être vigilants pour préserver les accompagnements des autres jeunes.

Le travail avec les familles repose le plus souvent sur le soutien, l'écoute face aux problématiques parfois très compliquées de leur enfant. Nous portons leur parole, leurs demandes auprès des autres services. En effet, certaines situations très difficiles amènent les familles à un épuisement, légitime, et qui mérite d'être reconnu afin de pouvoir ajuster les accompagnements, proposer des alternatives (si possibles).

Si pour les adolescents plus jeunes, nous parvenons à trouver des solutions de séjours de répit, soit interne à l'association ARRIA (CASIM, CAFS), soit à l'extérieur, pour les jeunes du LISEC nous avons peu de solutions à ce jour envisageables. Aussi, nous arrivons parfois à des situations qui se détériorent avec des passages à l'acte parfois graves (fugues, « mise à la porte », violences verbales et/ou physiques à l'égard de leurs parents, actes d'auto-agression pouvant aller jusqu'à la tentative de suicide).

Nous avons eu 29 rendez-vous avec les familles ainsi que de multiples échanges téléphoniques que ce soit pour de la coordination mais également pour évoquer les moments difficiles en famille lors de soirées ou week-ends, vacances.

L'accompagnement proposé au LISEC s'appuie sur le **travail interdisciplinaire** pour élaborer sur les problématiques des jeunes et de leur famille. Une réflexion nourrie par les observations quotidiennes, les échanges avec les jeunes, les partenaires, les familles.

Ainsi au cours de l'année 2019, nous nous sommes réunis à trente-cinq reprises afin de réfléchir à l'orientation, la prise en charge, l'accompagnement des jeunes. Nous avons réalisé seize réunions sur leur projet personnalisé d'accompagnement.

Un travail important porté par l'ensemble des professionnels du LISEC soucieux de donner une place de sujet à nos jeunes.

Charline Chardavoine, chef de service
Michael BROSSET, directeur de pôle